

Relevez le défi.
Faites partie de
l'équipe !



Notre-Dame-
de-l'Île-Perrot

OFFRE D'EMPLOI

Poste permanent - Temps plein

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES MUNICIPAUX

Période d'affichage : **Du 14 juillet au 7 août 2026**

Entrée en fonction : **10 août 2026**

À PROPOS DE NOUS

Idéalement située entre le fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-Louis, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot offre un cadre de vie et de travail exceptionnel. Ici, on ose le changement, on aime les défis et on se définit par notre dynamisme. Ici, vous pouvez faire la différence !

LE POSTE QU'IL VOUS FAUT

Sous l'autorité de la direction des Services communautaires, vous effectuez les tâches courantes de travaux domestiques relatifs à la propreté et au bon état des divers locaux et espaces de la Ville qui requièrent des services de conciergerie et d'entretien, notamment :

Conciergerie

- Nettoyage et entretien des surfaces (balayeuse et nettoyage des tapis, récurage, décapage et polissage des planchers);
- Montage et démontage de mise en place de salles;
- Nettoyage de vitres et vitrines;
- Époussetage de boiseries, de mobiliers, d'appareils électriques, électroniques et informatiques;
- Remplacement des ampoules électriques ;
- Changement des poubelles et des bacs de récupération;
- Nettoyage et désinfection des toilettes et lavabos et autres surfaces fréquemment touchées;
- Utilisation de tout appareil électrique ou mécanique destiné aux tâches à effectuer.

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES MUNICIPAUX

Période d'affichage : **Du 14 juillet au 7 août 2026**
Entrée en fonction : **10 août 2026**

Page | 2

Entretien

- Réparations mineures aux bâtiments;
- Entretien extérieur des immeubles municipaux;
- Déneigement des trottoirs et escaliers extérieurs;
- Utilisation de tout appareil électrique ou mécanique destiné aux tâches à effectuer;
- Toutes tâches connexes.

À PROPOS DE VOUS

Vous possédez les qualités et compétences suivantes :

- Diplôme d'études secondaires V ou équivalent;
- Permis de conduire conforme et valide;
- Expérience dans une fonction similaire, un atout
- DEP en entretien général des immeubles, un atout;
- Bonne forme et aptitude pour le travail physique;
- Attitude motivée, sens des responsabilités, discrétion, honnêteté et autonomie.

NOUS VOUS PROPOSONS

Taux horaire : 30,40 \$ - 33,78 \$
(selon la convention collective en vigueur)

Horaire de travail : 40 heures / semaine
Lundi au jeudi : 15h à 00h15 (30 min de souper non-rémunéré de 19h à 19h30)
Vendredi : 15h à 20h

Entrée en fonction : À compter du 10 août 2026

Envoyez-nous votre candidature d'un clic  via notre formulaire en ligne.

Nous communiquerons avec vous si votre candidature est retenue.

Consultez toutes nos offres d'emploi sur le [site Web de la Ville](#).